

question il répondit que, quelque temps avant de recevoir la lettre anonyme, lui (sir Adolphe Caron) et le ministre des Chemins de fer et Canaux d'alors, eurent ensemble une vive altercation au sujet de la composition du cabinet. Sir Adolphe Caron ajouta qu'il faisait des recherches pour découvrir quels pouvaient être ceux qui avaient contre lui une pareille animosité ; qui pouvaient recourir à de semblables moyens pour le ruiner, et qu'il ne soupçonnait pas d'autres personnes que Haggart et Montague. Il dit qu'il s'était procuré des affidavits et documents qui le lavaient des imputations contenues dans la lettre anonyme de manière à satisfaire à la fois Son Excellence le gouverneur général et le premier ministre, et il offrit de me communiquer cette lettre anonyme, ainsi que des lettres et autres documents qui avaient convaincu le gouverneur général et sir Mackenzie Bowell qu'il était innocent de l'accusation dont il était victime. Je n'avais aucunement entendu parler de cette affaire avant cette entrevue, ni, de fait, rencontré sir Adolphe Caron auparavant, si ce n'est que accidentellement pour des affaires se rattachant à mon département.

Une couple de jours après, il me conduisit dans sa chambre privée, et me montra la lettre anonyme, ainsi que d'autres documents dont il me fit la lecture, et il me demanda si je soupçonnais l'auteur de la lettre anonyme. Je vis alors cette lettre pour la première fois et elle me mit sous l'impression que son écriture était celle du Dr Montague. Je donnai cette opinion à sir Adolphe Caron en lui disant que je croyais ses propres soupçons fondés.

Quant à ce qui fut fait ensuite au sujet de cette affaire, j'ajouterai que sir Adolphe Caron s'est rendu à mon bureau avec la lettre anonyme et me demanda de la comparer avec des lettres du Dr Montague que j'avais dans mon département. Je fis cette comparaison, et fus plus fermement convaincu que jamais que la communication anonyme était de l'écriture du Dr Montague. Mais sir Adolphe me dit qu'il vaudrait mieux soumettre cette lettre à un expert en écritures, et, à sa prière, je soumis la lettre à des messieurs dont je ne suis pas libre de donner les noms sans leur permission ; mais qui sont très bien connus de sir Adolphe. Ces personnes furent sans hésiter d'opinion que la lettre anonyme avait été écrite par le Dr Montague et elles arrivèrent à cette conclusion en la comparant avec les lettres du Dr Montague que je leur avais également soumises. Mais sir Adolphe Caron ne fut pas encore satisfait, et il fit remarquer qu'il vaudrait mieux demander l'opinion du meilleur expert en écritures qui pût être trouvé. Il apprit qu'un M. Ames, de New-York, était un expert en écritures bien connu, dont on avait une haute opinion et qui jouissait de la plus grande réputation dans sa profession. Sir Adolphe fit faire une copie photographiée de la lettre anonyme et de six lettres qui avaient été incontestablement écrites par le Dr Montague, afin de les envoyer à M. Ames pour savoir de lui si, dans son opinion, l'auteur des six lettres était aussi l'auteur de la lettre anonyme. Ces six lettres sont maintenant sous mes yeux, et elles peuvent être vues par le Dr Montague, ou tout autre membre de la Chambre qui le désirerait. Si on le veut, je les déposerai même sur le bureau de la Chambre, mais, vu que quelques-unes sont d'un caractère privé, je ne me sens pas libre de déposer celles-ci sans le consentement de l'auteur.

M. WALLACE.

L'opinion de M. Ames est contenue dans une communication, dont je lirai maintenant une partie. J'omettrai les comparaisons faites par cet expert, comparaisons qu'il est inutile de lire, mais que je lirai, toutefois, si les honorables députés le désirent. Ces comparaisons se rattachent aux diverses lettres et au style, et elles sont d'un caractère quelque peu technique. Je lirai seulement une partie du rapport de M. Ames, qui, je l'ai appris depuis, jouit de la plus haute réputation dans sa profession, et, sur ce point, j'ai l'opinion d'un des avocats les plus éminents du barreau canadien. Cet avocat serait prêt, sur l'opinion de M. Ames, à faire émettre un bref dont il serait entièrement sûr.

Voici le rapport de M. Ames :

NEW-YORK, 11 juillet 1895.

Le présent écrit est pour certifier que j'ai fait un examen soigné de l'écriture photographiée d'une lettre anonyme, datée à Montréal, le 18 décembre 1894, commençant comme suit : "Dear Mr. Bowell", — "Cher M. Bowell", et marquée par moi, pour son identification, avec les deux lettres alphabétiques "Aa". J'ai comparé avec soin cette lettre avec six autres écrits marqués par moi, pour leur identification, "A1", jusqu'à "A6", inclusivement, et je suis arrivé à la ferme conviction que tous ces écrits émanent de la même main : mais l'écrit marqué "Aa" est d'une écriture déguisée. Je suis arrivé à cette conclusion en m'appuyant sur de nombreuses coïncidences et les particularités caractéristiques et personnelles que j'ai constatées dans ces divers écrits. L'écrit marqué "Aa" est écrit de manière à imiter une écriture renversée ; mais le caractère peu assuré de cette écriture semble indiquer que l'auteur était accoutumé d'écrire dans le sens directement incliné. Par exemple, je constate que l'en-tête est presque entièrement d'une écriture renversée.

Et le rapport continue de cette manière. Je ne le lirai pas en entier et n'en communiquerai que certains passages. Il y est dit :

Des lettres identiques dans la forme et leur relation avec d'autres lettres se trouvent dans les pièces marquées "A2," 12e ligne ; "A3," lignes 4e et 5e ; "A4," ligne 3e ; "A5," lignes 2e, 6e et 12e. La lettre finale "r" du mot "dear," et du mot abrégé "Mr" est d'une forme exceptionnelle dans l'écrit marqué "Aa" ; mais cette lettre est écrite deux fois en double dans l'écrit marqué "A1," ligne 2e, et dans l'écrit marqué "A3," ligne 6e.

Dans une autre partie du rapport il est dit :

Dans les lignes 3e, 14e, 17e et 18e on trouve des lettres presque identiques sous le rapport de la forme et de la liaison. Le "b" minuscule présente cette particularité que la ligne droite qui en fait partie, est courte et d'un seul trait, comme on peut le voir dans les lignes 4e et 7e de l'écrit Aa.....

On trouve également des lettres semblables dans les lignes 8e, 11e et 19e, de la feuille A2 et dans la ligne 8e du feuillet A3. On remarque dans les mots "of the," feuillet Aa, commencement de la ligne 14e, une combinaison tout à fait caractéristique et particulière à l'auteur..... On en trouve des exemples dans les lignes 6e, 9e, 11e, 13e, 15e, 16e et autres. La même combinaison et la même liaison se trouvent dans les lignes 7e, 8e et 10e du feuillet A1.

Le rapport se termine comme suit :

En examinant les feuilles marquées A1, jusqu'à A6, je remarque une variété d'écritures trop grande pour qu'elles proviennent d'une seule personne. Ces écritures sont si différentes que, à première vue, on s'aperçoit qu'il n'y a pas deux des feuillets qui soient écrits par la même personne. Il y a une différence dans la forme des lettres, dans l'inclinaison de l'écriture, dans les nuances et le mouvement. Par exemple, le feuillet marqué A5, est d'une écriture courante et déliée, tandis que le feuillet A1, est d'une écriture serrée, soignée et grosse. D'un autre côté, le feuillet A2, diffère des deux qui précèdent. Son écriture est plus angulaire et accuse moins de facilités que sur les autres feuillets déjà mentionnés, ce qui indique que l'écrivain est très versatile.

DANIEL T. AMES,

Expert en écritures.